MUSÉE COGNACQ-JAY 8, RUE ELZÉVIR 75003. PARIS.

## CONCERT DU TRIO DAUPHINE

CLARA IZAMBERT, HARPE
MARIE VAN RHIJN, CLAVECIN
MAUD GIGUET, VIOLON

# HOMMAGE À LA DAUPHINE

#### Louis-Charles RAGUÉ

Sonate II pour la Harpe avec Accompagnement de Clavecin ou de Violon Obligé Œuvre I dédiée à la Princesse de Ligne, 1783.

#### Jean BAUR

Sonate I pour la harpe avec accompagnement chantant pour le clavecin Œuvre VII dédiée à la princesse de Lamballe, 1773.

Sonate II pour la harpe avec accompagnement de violon ad libitum Œuvre VIII dédiée à la duchesse de Bourbon, 1773.

### Jean-Baptiste CARDONNE

Sonate I du Premier Livre de Sonates pour le Clavecin avec accompagnement de Violon obligé Œuvre III, 1765.

#### Jacques-Antoine de MIGNAUX

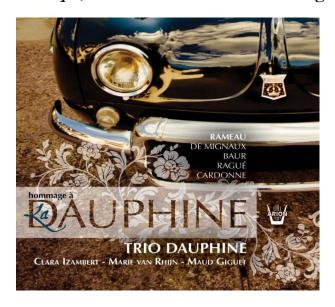
Sonate I des Sonates en Trio pour la Harpe le Clavecin ou le Piano-Forte et Violon dédiées à Madame La Dauphine, 1773.

#### Aurélien DUMONT

Eglog, 2011.

Vendredi 16 décembre 2011, 13h Vendredi 16 décembre 2011, 20h 30

# En avant-première de la sortie, le 2 janvier 2012, du CD (ARION ARN 68824) De Rameau à Ragué: œuvres pour harpe, clavecin et violon en hommage à la Dauphine (de 1747 à 1783)



Si l'on excepte le grand Rameau, programmé dans ce CD, qui connaît aujourd'hui, à part quelques spécialistes, les noms de Jean Baur, Jean-Baptiste Cardonne, Jacques-Antoine de Mignaux et Louis-Charles Ragué? Cependant, ces compositeurs et instrumentistes, renommés à leur époque, assumèrent des fonctions prestigieuses à Versailles sous les règnes de Louis XVI ou, du moins, furent en relations avec des femmes de haute lignée ayant appartenu aux sphères royales et princières. Ainsi l'attestent les dédicaces des œuvres que nous entendrons durant ce concert, composées entre 1765 et 1783 et éditées à Paris : les unes furent offertes en hommage à la Dauphine en tant que figure emblématique de la Cour ; les autres furent dédiées à des princesses qui comptaient parmi ses intimes ou la côtoyaient, comme Madame de Lamballe, si proche de Marie-Antoinette lorsque celle-ci était Dauphine, qu'elle devait la nommer en 1775 « Surintendante de la Maison de la Reine ».

Destinées à trois des instruments les plus prisés tant à la Cour que dans les salons aristocratiques (harpe, clavecin et violon) et joués essentiellement par des femmes, ces sonates illustrent les goûts raffinés et les pratiques musicales d'une société à son zénith. Exemplaire est le cas de la harpe dans les années 1770 : l'engouement de Marie-Antoinette pour cet instrument suscita la ferveur de la noblesse, attira à Paris facteurs et compositeurs et encouragea le dynamisme de la production à l'époque où la capitale française était le premier centre mondial de l'édition musicale. On publia des méthodes (telle celle de Ragué) et maints recueils en tous genres, qu'il s'agît de sonates pour harpe seule, avec accompagnement de violon, en duo avec clavecin, ou en trio avec clavecin et violon. Théorisée en 1768 par Rousseau dans son *Dictionnaire de musique*, la pratique de référence était celle de l'accompagnement de violon *ad libitum* ou obligé dans un genre privilégié, la *sonate*, qui impliquait une certaine part d'improvisation.

Tout ce répertoire, dont l'instrumentation était interchangeable (la partie de clavecin pouvant se jouer sur le piano-forte, sur la harpe et inversement), exprime une recherche d'expressivité qu'atteste l'évolution de la facture (volets d'expression et sourdine sur la harpe, adjonction de registres sur le clavecin et prédilection croissante pour le piano-forte qui permettait une meilleure gradation dans les nuances que le clavecin, instrument de la basse continue et symbole du monde baroque). L'esthétique française était alors encore dominée par l'idéal classique de l'imitation de la nature (mimesis), prôné tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle par les théoriciens, de Du Bos à Chabanon en passant par Rousseau : le modèle demeurait celui de la voix, le chant devant être la partie fondamentale de toute composition. Également important était le souci de la variété comme en témoigne, dans ce programme, la diversité des effectifs.

#### Louis-Charles RAGUÉ (1744-après 1793).

Sonate II (sol mineur) pour la Harpe avec Accompagnement de Clavecin ou de Violon Obligé Œuvre I dédiée à la Princesse de Ligne (née Princesse de Massalska), 1783. [En dépit du titre, les parties séparées sont destinées à une harpe, une seconde harpe ou un clavecin et à un violon obligé]. Largo/ Andante/ Rondeau.

Si l'on ignore les liens qui unirent Ragué à la dédicataire de cette œuvre, Apolline Hélène de Massalska, on sait que ce compositeur et professeur de harpe était connu de la baronne d'Oberkirch qui le cite dans ses *Mémoires*, et qu'il jouit d'une certaine renommée à partir de 1783 où ses œuvres, jugées agréables et plaisantes, séduisirent le public des salons. À un *Largo* théâtral succèdent un *Andante*, qui contraste par son élégance mélodique et un *Rondeau* alerte et enjoué.

#### **Jean BAUR** (1715-après 1773).

Sonate I (mi bémol majeur) pour la harpe avec accompagnement chantant pour le clavecin Œuvre VII dédiée à la princesse de Lamballe, 1773. All' / Allemandes nos 1, 2. All' / Allemandes nos 1, 2. Presto.

Sonate II (sol majeur) pour la harpe avec accompagnement de violon ad libitum Œuvre VIII dédiée à la duchesse de Bourbon, 1773. All' Andante Presto.

Ces deux sonates, qui laissent entrevoir les liens que les dédicataires entretenaient avec la Cour, sont caractéristiques du style de ce claveciniste et harpiste qui publia essentiellement pour la harpe accompagnée par le clavecin ou par le violon. Tandis que la **Sonate I Œuvre VII**, dédiée à Madame de Lamballe, musicienne (Baur salue « L'Auguste Princesse Qui daigne à Ces Essais donner quelques loisirs »), associe deux instruments à cordes pincées (harpe et clavecin) et allie l'esthétique baroque (par la référence à la suite de danses) à la modernité (le clavecin a un rôle mélodique), la **Sonate II Œuvre VIII**, offerte à la duchesse de Bourbon qui peignait agréablement et jouait de la harpe, réunit la harpe et le violon *ad libitum* en trois mouvements contrastés.

#### Jean-Baptiste CARDONNE, dit Philibert (1730-1792?).

Sonate I (mi bémol majeur) du Premier Livre de Sonates pour le Clavecin avec accompagnement de Violon obligé Œuvre III, 1765. Allegretto/ Largo/ Menuetto.

Enfant prodige, Cardonne, qui fit toute sa carrière à Versailles, était en 1765 « Officier de la Chambre » et jouissait de la protection de la Dauphine, Marie-Josèphe de Saxe (seconde épouse du Dauphin Louis-Ferdinand, fils de Louis XV), à qui il dédia son premier Livre de Sonates. Intitulée précisément La Dauphine, la Sonate I relève d'un genre important inauguré par Mondonville en 1734 (Pièces de clavecin en sonates avec accompagnement de violon), qui se développa à partir de 1750 et devait s'épanouir durant le Classicisme et le Romantisme (la fameuse sonate pour violon et piano). Alors que dans la sonate avec « violon ad libitum » le violon joue un rôle modeste, il tend ici (sonate avec « violon obligé ») à devenir l'égal du clavecin avec lequel il dialogue constamment, comme dans le lumineux Allegretto (mi bémol majeur) rapidement obscurci par des modulations mineures, suivi d'un Largo expressif et d'un Menuetto.

Jacques-Antoine DE MIGNAUX [MIGNEAUX, DEMIGNAUX], fl. dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

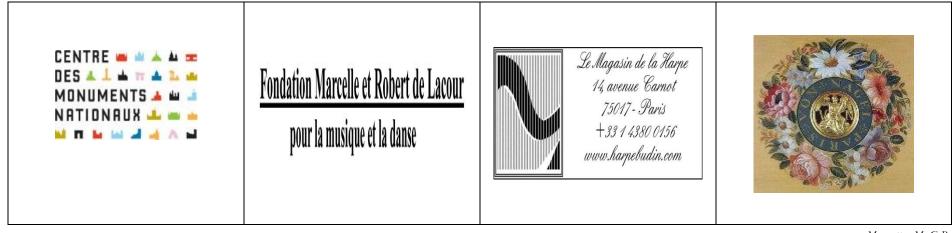
Sonate I (mi bémol majeur) des Sonates en Trio pour la Harpe le Clavecin ou le Piano-Forte et Violon dédiées à Madame La Dauphine, 1773. All' maestoso/ Andante/ Allegretto.

Vraisemblablement contrebassiste dans la musique du Roi entre 1762 et 1785, cité en qualité de Maître pour la guitare, le cistre et la mandoline cette même année (1785) dans les *Tablettes de Renommée des Musiciens*, ce compositeur fut en relations avec la famille royale, comme le révèle la dédicace de ces *Sonates en Trio* qui pouvaient aussi s'exécuter à deux (« avec la Harpe et le Violon de même avec le Clavecin et le Violon »); elles eurent une suite avec les *Trois Quatuors Pour le Clavecin ou le Piano Forte la Harpe le Violon et l'Alto Obligés*; *Pour Servir de Suite aux trois Trios qui ont paru, il y a un an, et qui sont dédiés à la Reine auquels* (sic) *l'Auteur à ajouté* (sic) *la partie d'Alto*, et devenaient ainsi des quatuors. Dans cette dédicace, l'auteur offrait à Marie-Antoinette de quoi exercer ses talents de harpiste et entendait lui rendre hommage : « Vos vertus font le bonheur de la France ; /sur votre lyre on entend vos accents : /on veut loüer, vous impôsés silence. (...). /de vos talens faisons mystere. /les publier seroit vous offenser. /en vous offrant de quoi les exercer, /je les aurai loüés, sans vous déplaire ». Tandis que le mouvement initial évoque à la fois la majesté de la Dauphine et sa grâce, le mélancolique *Andante* relève de la romance, fort à la mode depuis Rousseau (*Le Devin du village*) et l'*Allegretto* terminal présente un bel équilibre entre les instruments qui échangent leurs motifs.

À ce répertoire versaillais, encore si méconnu, dont le langage raffiné et l'exquise sensibilité sont très expressifs du goût français des dernières décennies de l'Ancien Régime, le talentueux Trio Dauphine associe avec pertinence *Eglog*, création mondiale récente (18 juin 2011, commande de la Fondation Marcelle et Robert de Lacour) du jeune compositeur **Aurélien DUMONT** (né en 1980), dont on appréciera les subtiles références, dans le poème de **Dominique Quélen**, au concept de *nature*, fondement même de l'esthétique des Lumières.

#### MICHELLE GARNIER-PANAFIEU

Université Rennes 2



Maquette: M. G-P.